

ESPAGNE

Amnesty International condamne le massacre de Madrid

Index AI : EUR 41/003/2004

ÉFAI

Jeudi 11 mars 2004

FLASH

Amnesty International condamne dans les termes les plus forts les attentats à la bombe qui ont causé la mort de plus de 175 personnes et fait plus de 400 blessés dans trois gares différentes à Madrid ce jeudi 11 mars 2004.

« Rien ne saurait justifier l'attaque délibérée de civils, a déclaré Amnesty International. Cibler des gens se déplaçant comme chaque jour pour aller à leur travail dénote un mépris total pour les principes d'humanité les plus fondamentaux.

« La dimension de cette attaque visant la population civile est sans précédent en Espagne, a déclaré Amnesty International. Si ces attentats faisaient partie d'un plan d'ensemble orchestré par une organisation quelconque pour une attaque généralisée de la population civile en Espagne, ils constitueraient un crime contre l'humanité.

« Ces attentats doivent cesser. Les auteurs présumés de ces attaques doivent être poursuivis en justice et jugés selon une procédure conforme aux normes internationales. » ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>